

UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE
Société anonyme au capital de 15 467 031,07 €
Siège social : 32, avenue d'Iéna - 75116 PARIS
473 801 330 R.C.S. PARIS
SIRET 473 801 330 00043

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 24 MAI 2022

LISTE DE LA DOCUMENTATION

(INFORMATIONS VISÉES À L'ARTICLE R. 22-10-23 DU CODE DE COMMERCE)

1. Avis préalable à l'Assemblée Générale paru au BALO du 18 avril 2022
2. Nombre d'actions composant le capital social et de droits de vote à la date de publication de l'avis préalable
3. Rapport annuel 2021, comprenant notamment :
 - ❖ Les comptes annuels, les comptes consolidés, le rapport sur la gestion du groupe, le tableau des affectations de résultats
 - ❖ Les rapports du Conseil d'Administration
 - ❖ La composition du Conseil d'Administration et de la Direction Générale
 - ❖ Le profil des candidats dont le renouvellement ou la nomination en qualité d'Administrateur est proposé à l'Assemblée Générale
 - ❖ Les éléments de rémunérations soumis à l'approbation de l'Assemblée
 - ❖ Les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et les comptes consolidés
 - ❖ L'ordre du jour de l'Assemblée, le texte des projets de résolutions et le rapport du Conseil d'Administration sur les projets de résolutions sous forme d'exposé des motifs
4. Attestation des Commissaires aux comptes sur les cinq meilleures rémunérations versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021
5. Formulaire de vote et de procuration par correspondance
6. Formulaire de demande d'envoi de documents et renseignements
7. Avis de convocation à l'Assemblée Générale paru au BALO (au plus tard le 9 mai 2022)
8. Avis de convocation à l'Assemblée Générale publié dans un journal d'annonces légales (au plus tard le 9 mai 2022)